

RÉPARATIONS DE L'AUMÔNERIE

29 janvier 2020



Emplacement de l'ancienne aumônerie,
place de l'Abbaye

Benoît de MONTGRILLIET, avait pris l'habit en 1596¹. D'abord sacristain, il fut provisionné de l'office d'aumônier² pendant le dernier trimestre 1613. À sa mise en possession, ce cadet de la noblesse savoyarde originaire de Lagnieu, trouva son logement de fonction dans un piteux état, insalubre et délabré. Les froidures de l'hiver 1613-1614 l'incitèrent grandement à trouver une solution pour financer des réparations devenues urgentes.

Sur le consentement du grand-prieur, un accord fut trouvé avec un maître-maçon, Antoine BERTHOLON originaire d'Embrun, venu s'installer à Ambronay. Il s'agissait de réaliser tous les travaux nécessaires, tant en maçonnerie, menuiserie, charpenterie et couverture, moyennant un prix *raisonnable* de 360 livres. Mais l'aumônier, pas davantage que le chapitre, n'avait d'argent pour payer ! Toutefois, durant la bonne saison, on laissa s'achever les

travaux jusqu'à la perfection et on en resta là. Mais en décembre l'ouvrage n'était toujours pas réceptionné et l'honnête charpentier n'avait pas encore touché un denier !

A force de pressions, l'aumônier consentit à faire la réception du travail fait, l'après-midi du 23 décembre 1614³. Honnête Pierre JOURDAIN PETROUZ et Pierre BURNOD, bourgeois d'Ambronay faisaient office de prudhommes. Un acte rapportant le constat des deux sages fut rédigé chez l'aumônier⁴:

« ... se treuve que ledict Berthelon a fait bien et deument la reparation de dessus la porte de labrite et davoit posé un gros trabz⁵ traversant le chemin, supportant la muraille quil a faite et construite sur ledict trabz du cousté de lesglise ; en laquelle il a mis aussy une fenestre de pierre de taille visant au matin et rustiqué ladict muraille comme s'appartient. ITEM se treuve avoyr aussy potté⁶ deument tout le soubz pied⁷ de la cuisine de ladict maison, iceluy à neuf, comme aussy les greniers où il a fourny tous les materiaux comme plusieurs travons, reffaict le fourneau⁸ où il

1 Source : Archives départementales de l'Ain, H 93.

2 **Aumônier** : officier du chapitre chargé de distribuer l'aumône aux pauvres. Dans son ouvrage, L'abbé Poncet lui consacre un chapitre entier.

3 Source : Archives départementales de l'Ain, 3E 1505, f°513, *Liquidation de réparations contenant obligation et abbergeage pour Me Anthoine Berthelon masson d'Embrum résidant à Ambronay.*

4 Source : ibidem.

5 **Trabz** : grosse poutre formée d'un tronc d'arbre.

6 **Potter** : poser des planches longitudinalement entre deux solives.

7 **Souzb-pied** : soit sous-pied, sol en bois, c. à d. isolant.

8 **Fourneau** : sorte de petit four pour faire la cuisine ou réchauffer les plats.

a mis une mollasse⁹, refaict le sindre¹⁰ et les diguiers¹¹. En laquelle cuisine (scet[cette] salle) il a faict ung bouldry¹² et pavey de postz¹³ de sappin aussy à næuf [neuf], dez la muraille du vent, jusque à celle de bize, avec la porte au milieu garnye de sa serreure esparres¹⁴ et clefs, et de plus reffaict tous le couve[r]t d'icelle maison courant aussy sur ladicte salle quest sur le derier. ITEM a reffaict les murailles de l'establerie et aysances¹⁵ d'icelle maison. ITEM de mesme bien et deuement recouvert la chapelle monsieur saint Jacques et refaict la monture de la cloche plus a recouvert ledict granjon¹⁶ etourny plusieurs pieces de boys. A faict aussy en icelle maison huict, tant porte que fenestre, et en icelleourny les espares et tout, plus trois grandes portes comme bien necessaires soubz ladicte aulmosnerie à l'entrée du cemstiere[cimetière] pour lordre de la distribution de l'aulmosnerie ains[y] quelles ont accoustume destre faictes et maintenues, desquelles troys grandes portes, une preste à poser. »

Le texte confirme l'emplacement de l'aumônerie indiqué sur le plan général de l'abbaye. La distribution de l'aumône se pratiquait au rez-de-chaussée, tandis que l'aumônier logeait à l'étage. La chapelle Saint-Jacques mentionnée est attestée en 1348 ; elle fut reconstruite par l'aumônier de l'abbaye, Urbain d'Antioche au début du XVI^e siècle ; située tout près du chemin allant d'Ambronay à Coutelieu, elle se trouve à présent incluse dans l'enceinte du cimetière. Il s'agissait d'une chapelle de maladrerie¹⁷. Sa réparation par Benoît de MONTGRILLIET au début XVII^e siècle ne fait donc que poursuivre l'œuvre de ses prédécesseurs en assurant l'entretien de l'édifice dont l'aumônerie avait la charge. La situation du grangeon cité n'est pas mentionnée, mais puisqu'il se trouvait non loin de l'abbaye : il pouvait être au lieu-dit l'aumônerie, coteaux encore exploités au début du XX^e siècle.

L'aumônerie possédait un autre vignoble situé à Saint-Germain d'Ambérieu, au lieu dit en Martel¹⁸, d'une étendue de dix *fosserées*, soit plus de 4 000 m², en partie non cultivée. Dans l'impossibilité de régler les 360 livres de réparations au charpentier, il fut convenu que cette vigne lui serait remise *en manière d'hypothèque*, ou *droit d'abergeage*, en attendant d'honorer le dit paiement ; ce que le sieur BERTHELON accepta. Comment pouvait-il en être autrement ?

9 **Molasse** : pierre devenant réfractaire à la chaleur en étant chauffée.

10 **Sindre** : ou *cinde*, signifiant *cintré* (dict. de la langue d'Oc). Il s'agirait probablement des pierres en forme de cintre de l'ouverture du four.

11 **Diguiers** : mot tiré probablement du provençal *digua* signifiant jambe (dict. de la langue d'Oc). Il s'agirait de jambages.

12 **Bouldry** : ou *bouldri*, mot d'origine occitane signifiant *écrasé, foulé au pied*, boue, terre battue probablement.

13 **Pavey de postz** : pavage en bois formé de rondins (vendu à la botte d'après le dict. du commerce de 1742).

14 **Espares** : pantures, pièces en fer, donc particulièrement coûteuses à cette époque.

15 **Aysances** : dépendance d'une maison (dict. Académie française, 9^e éd. 1694).

16 **Granjon** : ou *grangeon*, localement, petit bâtiment à usage viticole situé dans le vignoble même.

17 Source : Urbain d'Antioche et la chapelle Saint-Jacques de la Maladière à Ambronay, Paul Cattin, Bulletin d'Histoire et d'Archéologie du Diocèse de Belley. n°47, 1972.

18 **En Martel** : ce lieu est actuellement situé sur la commune d'Ambérieu-en-Bugey, sur le coteau bien exposé surplombant le hameau de Vareille. Sous l'Ancien-Régime, il faisait partie de la paroisse de Saint-Germain d'Ambérieu.

Le lendemain le chapitre assemblé ratifia l'acte signé la veille¹⁹. Il fut ajoutée une clause précisant que l'aumônerie lui rembourserait chaque année 30 livres prises sur ses revenus, jusqu'à atteindre le montant de la somme engagée pour les réparations. Mais, il fut fixé et convenu que le chapitre rembourserait BERTHELON en une seule fois, au bout de 12 années ! Après quoi l'aumônerie pourrait reprendre sa vigne... « Qui donne aux pauvres prête à Dieu »²⁰ !

Les réparations effectuées en 1614 ne furent que partielles, ce qui fit envisager de nouvelles améliorations en 1617. Leur faible consistance n'engendra qu'une dépense de 60 livres, financés par Benoît de MONTGRILLIET sur ses fonds propres.

Il fut passé un accord de *prisfaict* avec deux charpentiers conjoints et solidaires : M^{es} Jean GUY et Claude FRETTELAT de Saint-Jean-le-Vieux. Les témoins furent le maçon François CHARRETTON et Claude MAUGIER d'Ambronay



Chapelle Saint Jacques

Il s'agissait d'abord de réaliser un plancher neuf dans la partie sud de l'aumônerie, avec son *travonnement*, c'est-à-dire la mise en place de solives ou *travons* neufs ou récupérés, posés dans la largeur du *membre* de bâtiment. Aussitôt après, faire le *pottannement*, c'est-à-dire ajuster et clouer des *posts* : planches joignant sur les *travons*. Cette pose est dite « à la française », celle dite « à l'anglaise » croise les solives.

Le marché prévoyait aussi la construction d'un *buffet joignant au fourneau de sa chambre, du côté du matin*, entre le *bochet*²¹ près du manteau jusqu'au plancher supérieur. L'arrière du placard devait être garni de planches, avec trois rayons, le tout en bois de sapin, le reste en chêne, sauf les deux portes moulurées prévues en noyer. L'aumônier fournirait les ferrures et la serrure, prêtes à être mises en place, mais toutes les fournitures de bois étaient à la charge des entrepreneurs, ainsi que les clous.

Les charpentiers promirent de réaliser l'ensemble pour la fête de saint Martin d'hiver, soit le 11 novembre suivant, pour un prix total de soixante livres et un setier de vin à la mesure du cloître, fourni pendant les travaux. Les paiements en argent s'effectueraient pour moitié dans le jour de la fête de saint Michel Archange, le reste à l'achèvement de la besogne.

Sous ces apparences, le logis de l'aumônier apparaît d'un confort semblable à celui des hobereaux du Bugey, moins vaste et probablement garni d'un mobilier plus rare et plus rustique, conforme à la règle de l'ordre de saint Benoît.

19 Source : Archives départementales de l'Ain, 3E 1505, f°516, *Ratification pour ledict Berthelon*.

20 Source : Victor Hugo, *Les voix intérieures*.

21 **Bochet** : en architecture il s'agissait d'un corbeau.

